

NEWSLETTER



8 - JUIN 2026



© Rachel LACOSTE

Première moitié de l'année 2026 et plein de projets !

En ce début d'année, la médiation de l'estran continue sur sa dynamique. Les actions de sensibilisation, d'information, de collecte de données sur la pratique de la pêche à pied de loisir et d'animation pour tous les publics se maintiennent. Cependant, de nouveaux projets vont rythmer les actions des médiateurs pour cette année 2026. Ces nouveaux projets vont porter sur des suivis scientifiques et des recherches expérimentales sur les habitats marins.

Petite liste des projets lancés cette année :

- Un suivi protocolé pour développer les connaissances sur l'impact de la pêche sur le retournement de blocs : EVALABLOC
- Adaptation d'un protocole scientifique portant sur les interactions entre biodiversité et herbiers de zostères (SYNTESE COTENTIN)
- Collaboration pour une étude scientifique sur la capture de la palourde par les pêcheurs à pied de loisir dans le secteur de Blainville-sur-mer et Gouville-sur-mer.



© Rachel LACOSTE

Reconnaissez-vous cet animal ?

C'est une Anémone solaire

Anémone commune de nos estrans, elle est souvent présente sur les zones sableuses !

[En savoir plus sur l'Anémone solaire](#)



UNE ETUDE SUR LA CAPTURE DES PALOURDES DE BLAINVILLE-SUR-MER ET GOUVILLE-SUR-MER STAGE DE GUILLAUME LEMONNIER

Depuis début avril, Guillaume LEMONNIER a rejoint l'association APP2R comme stagiaire dans le cadre de sa formation en première année de master "Biodiversité, Ecologie et Evolution" à l'Université de Lille. Le stage se déroule sous la tutelle de Jean-Claude Dauvin et Maxime Spagnol, grâce à une collaboration entre les associations APP2R et AVRIL. L'objectif du projet vise à évaluer, à travers plusieurs indicateurs, la capture de palourdes par les pêcheurs amateurs sur les estrans des communes de Blainville-sur-Mer et Gouville-sur-Mer.

L'étude repose sur plusieurs indicateurs sélectionnés qui sont : le nombre de palourdes par panier, les tailles des palourdes ainsi que les habitudes et les connaissances de la pêche par les pratiquants (engins, outils de mesure, connaissance de la réglementation). L'ensemble de ces données pourront peut-être, à terme, permettre d'estimer le stock de palourdes pêchées sur le secteur.

Afin de récolter ces données, une enquête a été lancée début avril : un stand est installé en haut des cales durant les grandes marées ; et les pêcheurs sont alors invités à répondre à quelques questions sur leurs habitudes, leurs techniques de pêche et à montrer le produit de leur capture lors de leur remontée de l'estran.

À la suite de la grande marée d'avril, Guillaume, accompagné par l'APP2R, a déjà pu interroger 145 pêcheurs à pied au niveau des cales de Blainville-sur-Mer, Gonneville-sur-Mer et Gouville-sur-Mer. Globalement, l'enquête est bien acceptée par les pêcheurs. Parmi les retours principaux des pratiquants, beaucoup évoquent un grand nombre de palourdes de petite taille. Ces propos sont déjà corroborés par les premiers résultats de l'enquête. En effet, les résultats montrent une diminution des palourdes de grande taille (soit plus de 5cm), surtout au niveau de Gouville-sur-Mer. A la fin des deux mois de stage, ce travail permettra d'avoir une vue d'ensemble de la pêche à pied de loisir et de la ressource de la palourde pour ces deux communes.





PROJET SYNTÈSE COTENTIN

Dans le cadre de la licence professionnelle EDEN, Melvine doit réaliser un projet d'expertise naturaliste. Étant déjà présent au sein de l'association depuis 2023, il a la chance de pouvoir élaborer un projet cohérent avec les observations et les impressions que la médiation de l'éstran lui a permis de faire sur le terrain. Parmi les observations sur le terrain réalisées en 2024 et 2025, on constate de **la fragmentation de l'herbier de zostères** sur le secteur de St Martin de Bréhal.

La pratique de la pêche à pied constitue une pression sur l'habitat. En effet, lorsque les pêcheurs sont à la recherche **de bivalves fouisseurs**, ils viennent exercer une action de grattage au sein de l'herbier, et celui-ci s'en retrouve dégradé. **Il est néanmoins impossible d'estimer la part de responsabilité de la pratique dans cette fragmentation et dégradation**, d'autres facteurs entrant bien évidemment en compte. Par ailleurs, **la méconnaissance des herbiers par les pratiquants contribue probablement à ces impacts**.

Ce constat nous a conduits à comparer l'herbier de Saint-Martin-de-Bréhal avec celui de Blainville-sur-Mer, qui nous paraît plus homogène, plus dense, avec une activité de pêche à pied presque nulle dans la zone de l'herbier.

L'objectif est donc d'approfondir ces observations en comparant physiquement les deux herbiers, ainsi que la biodiversité associée. Dans ce cadre, les recherches bibliographiques ont amené Melvine au projet SYNTÈSE de Patrick LOUISY, qui vise à évaluer le rôle des syngnathidés comme bioindicateurs des herbiers de zostères. Il a semblé pertinent d'adapter cette approche à notre territoire. De plus, le premier projet SARZO s'appuyait déjà sur le protocole de l'étude dans le volet 2 : "Caractérisation de l'impact de *S. muticum* sur la biodiversité de la faune benthique de l'habitat *Z. marina*".



© Nina BECDELIEVRE



PROJET SYNTHESE COTENTIN

Ce projet a été présenté à l'Agence de l'Eau Seine Normandie, qui s'est montrée intéressée. Cette rencontre a ainsi permis sa mise en place et sa réalisation pour l'année 2026. Cette adaptation présente également un intérêt en termes de médiation : certaines espèces emblématiques, comme **les hippocampes ou syngnathes, pourraient servir de supports de sensibilisation à la préservation des herbiers**, notamment auprès des pêcheurs à pied.

Les échantillonnages ont déjà commencé, et 14 bénévoles ont déjà pu y participer lors de 6 sorties au cours du mois de mars et avril. Ce projet reste à ce stade expérimental, mais il pourrait éventuellement apporter des éléments utiles pour des recherches scientifiques poussées.

14

Bénévoles présents lors des différentes sorties.

6

Sorties de réalisées sur les mois de mars et avril.

60

Nombres d'heures consacrées par les bénévoles au projet.

Nombres d'espèces observées sur les deux sites lors des six sorties

54

30

Dans les herbiers de Saint-Martin-de-Bréhal

41

Les herbiers de Blainville-sur-Mer



© Rachel LACOSTE



PRIS AU PIEGE DES FILETS FANTOMES : L'HORREUR DANS L'OCEAN

Il était une fois (en avril 2026, pour être précis), un duo de médiateurs de l'estran qui réalisait une action de sensibilisation sur l'estran de Saint-Martin-de-Bréhal. Mais alors qu'ils parcourent la plage et le bord de l'eau à la rencontre des pêcheurs, l'équipe fait une découverte effrayante. En s'approchant de l'objet mystérieux, ils commencent à sentir une odeur nauséabonde/horrifiante. Ils identifient rapidement ce qui se trouve devant eux : un filet fantôme – un filet de pêche abandonné, perdu ou jeté, qui emprisonne et tue la faune marine bien après sa durée d'utilisation prévue.

Ça, ce n'est pas une histoire d'horreur à raconter devant la cheminée. C'est la réalité.

Les filets fantômes sont souvent fabriqués à partir de plastiques résistants comme le nylon. Après utilisation, ils peuvent continuer de piéger des espèces marines s'ils restent dans le milieu marin. Ainsi, des crabes, des homards, des poissons, des oiseaux marins et même des mammifères marins comme les phoques peuvent en être les victimes, pris au piège dans ces « tueurs silencieux ».



©getty images

Les filets fantômes peuvent mesurer des kilomètres de long et peser jusqu'à plusieurs tonnes. Une fois perdus ou abandonnés, ils peuvent dériver sur des centaines de kilomètres sans contrôle, causant des blessures ou la mort de nombreux représentants d'espèces marines qui s'y empêtrent. Avec le temps, les filets se dégradent en microplastiques, polluant l'eau et intégrant également la chaîne alimentaire.

Les filets continuent de « hanter » l'environnement marin pendant des décennies, voire des siècles. On estime que jusqu'à 70 % du poids total des débris macroplastiques présents dans la mer proviennent d'engins de pêche fantômes.

Une estimation du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) suggérait, dès 2009, qu'environ 640 000 tonnes de filets fantômes s'ajoutaient chaque année à nos océans. Il est probable que ce chiffre soit encore plus élevé aujourd'hui !

Karla



PRIS AU PIEGE DES FILETS FANTOMES : L'HORREUR DANS L'OCEAN (suite)

Que peut-on faire contre cette pollution ?

Il existe plusieurs organisations à but non lucratif à travers le monde qui s'efforcent de retirer les filets de pêche signalés. Il est donc très important de signaler tout matériel de pêche abandonné s'il est trop lourd pour être transporté seul.

Dans les eaux plus profondes, ces initiatives collaborent avec des plongeurs professionnels qui retirent les filets fantômes souvent pris dans les épaves et les rochers. Une fois retirés, ils sont transportés à terre pour être recyclés ou éliminés en toute sécurité. Et si vous, vous trouvez un filet fantôme, vous devriez l'apporter au bac à marée ou appeler la mairie !

De plus, il est toujours important de sensibiliser le public et de continuer à attirer l'attention des élus locaux sur cette question. Si vous souhaitez en savoir plus sur le sujet et comment aider, vous pouvez vous renseigner au près des associations tel que :

- [Ghost diving](#)
- [Sea shepherd](#)

En outre, certains soutiennent l'idée des filets de pêche biodégradables. Contrairement aux filets de pêche synthétiques, les filets biodégradables se décomposent naturellement sous l'eau après un certain temps. Les filets de pêche en fibre de coco sont fabriqués à une échelle commerciale et constituent donc une solution pratique que les pêcheurs peuvent adopter. Autre projet dans le domaine : depuis 2020, le projet européen [INDIGO](#) vise à créer des engins de pêches biodégradables (filets, casiers, etc.), en vue de réduire les déchets marins et leurs conséquences "dévastatrices" pour l'environnement. Dans la zone de la Manche, le SMEL est la structure locale porteuse. Le SMEL est aussi actuellement sur un autre [projet, FILL](#), en collaboration avec les mytiliculteurs afin de créer des filets biodégradables.

70%

Du poids des macroplastiques dans l'océan est représenté par les filets fantômes.

640
000

C'est le nombre de tonnes qui s'ajoutent chaque année dans les océans.

344

C'est le nombre d'espèces qui peuvent se retrouver accidentellement dans les filets.

1200M

Les filets peuvent s'étirer sur 1 200 m, soit la longueur de 24 piscines olympiques.

DEGRADATION DES FILETS

50
ans

Avant 1960
Fibres naturelles

600
ans

Depuis 1960
Fibres synthétiques

[LIEN VIDÉO SUR LES FILETS FANTÔMES
EN BRETAGNE](#)

Karla



Les phoques veaux-marins peuvent-ils s'orienter grâce aux étoiles ?



©Catherine LEMOINE

C'est le titre d'une étude scientifique publiée en 2008 dans la revue *Animal cognition*. Cette étude a cherché à déterminer si les phoques sont capables de s'orienter à l'aide du ciel nocturne. Cela pourrait également donner un premier aperçu de la manière dont les phoques parviennent à naviguer lors de leurs sorties en mer, sans aucun repère terrestre en vue sur lequel s'appuyer pour s'orienter.

Dans leur introduction, les scientifiques présentent un phénomène intéressant concernant le comportement des phoques : le « Spyhopping » qui décrit l'action des phoques pour se hisser au-dessus de la surface de l'eau et de scruter visuellement l'environnement pour s'orienter.

Avez-vous déjà vu un phoque nager ainsi près du rivage ? Vous venez peut-être d'observer un phoque en train de s'orienter...

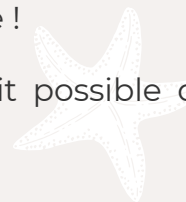
Les phoques sont certainement capables de repérer suffisamment d'étoiles dans le ciel, ce qui permet en théorie un autre type d'astronavigation, plus complexe. Les scientifiques émettent donc l'hypothèse que c'est peut-être pendant le « Spyhopping » des phoques, lorsqu'ils lèvent la tête hors de l'eau, qu'ils détectent certaines étoiles situées juste au-dessus de l'horizon afin de fixer leur cap. Les phoques pourraient alors suivre des étoiles singulières (en nageant dans cette direction) afin de maintenir leur route.

A la suite de leurs expérimentations, les experts suggèrent que les mammifères marins pourraient apprendre à identifier des "étoiles guides" (Iodestars) dans la configuration du ciel nocturne et de les associer à des repères lointains. Pour les identifier, les phoques doivent très probablement posséder une capacité de reconnaissance visuelle des formes et de formation de concepts identitaires.

Ils utilisent ces "étoiles guides", voire des routes stellaires, pour se diriger en pleine mer pendant la nuit, là où aucun repère n'est visible. Cela pourrait constituer au moins un mécanisme possible d'orientation en haute mer jusqu'à ce qu'une cible étendue, telle qu'une région côtière, soit atteinte et que des mécanismes d'orientation terrestres puissent corriger leur direction.

Ces études menées en conditions spécifiques au sein d'un planétarium méritent cependant d'être menées en conditions réels afin de déterminer si ce mécanisme d'orientation est effectivement utilisé par les phoques à l'état sauvage !

Et vous, qu'en pensez-vous ? Pensez-vous qu'il soit possible que les phoques s'orientent grâce aux étoiles ?



Karla

La présence de la médiation sur le territoire

Journée des acteurs d'éducation à l'environnement en baie du Mont St Michel

La journée du 10 mars a été marquée par la réunion des acteurs d'éducation à l'environnement dans la baie du Mont-St-Michel. Lors de cette journée, chaque structure a pu présenter les différents projets sur lesquels ils travaillent en 2026.

Le centre de découverte de la baie, qui était la structure d'accueil cette année, a présenté trois principaux projets pour l'année. :

- Un suivi de la fréquentation et de la spatialisation des pêcheurs dans les récifs d'hermelles de Sainte Anne, côté Bretagne
- Des actions de ramassage et catégorisation des déchets sur une partie de la baie
- Le suivi de nidification des Gravelots à collier interrompu en accord avec l'arrêté pour la protection des bancs coquillier.



© Melvine BROSSET

Eductour avec les agents de l'office de tourisme

Le 19 mars, la médiation a proposée un éductour aux agents de l'office de tourisme de Coutances mer et Bocage. L'objectif était d'aborder les enjeux présents sur notre territoire tels que la réglementation de la pêche à pied, ou les espèces et habitats marins protégés, au travers d'une sortie jusqu'à la tour du Ronquet.



© Melvine BROSSET

Jazz sous les pommiers

Pendant le festival de Jazz sous les pommiers à Coutances, un stand a été présenté par AVRIL au travers du cabinet de curiosité. Les conditions météorologiques n'ont pas facilité l'affluence sur le stand ; c'est un peu plus de 20 personnes qui ont pu être rencontrées.

Arpentage avec l'Agence de l'Estrange

Le 19 mars, une intervention a été réalisée sur une sortie organisée par l'Agence de l'Estrange. Cette sortie avait pour vocation d'échanger sur l'élaboration d'une signalétique qui sera affichée lors du festival de Chauffer dans la Noireur. Ce fut l'occasion de présenter les enjeux du site Natura 2000 havre de Sienne, notamment sur les gravelots, les phoques et les dunes.



© Nina BECDELIEVRE

La présence de la médiation sur le territoire

Festi récréé 25 avril

Festi'Récréé est le festival "jeune public" des vacances de Printemps organisé par l'office du tourisme de Granville Terre et Mer. Cette année, cet évènement se déroulait à Jullouville, pour l'inauguration de la nouvelle base nautique.

Ce fut l'occasion de monter un stand commun avec l'office de tourisme, axé sur les thématiques du littoral :

- les déchets sur les plages
- la pêche à pied de loisir
- la biodiversité de l'estran
- les récifs d'hermelles
- Le gravelot à collier interrompu.

Les jeux pédagogiques proposés ont permis d'attirer environ 80 personnes.

Les échanges ont été très riches avec les participants.



© Maxime SPAGNOL



©Yann RENOUF

Stand à Champeaux pour les Hermelles

Cela fait maintenant deux ans qu'un Arrêté de Protection d'Habitat Naturel (APHN) protège les massifs d'Hermelles de Champeaux. Nous poursuivons nos actions de sensibilisation sur place, toujours dans le même but d'aider les pêcheurs à pêcher, tout en protégeant les récifs.

Le 20 avril 2026, avec l'équipe de l'office du tourisme, nous avons installé un stand en haut de cale pour informer les pratiquants. Au total, nous avons rencontré une centaine de personnes. Le média "Les Echos Week End" est venu couvrir notre intervention.

Réunion de présentation de la mise à jour de la réglementation pêche à pied

Ce 7 mai, la médiation de l'estran s'est rendu dans les locaux des Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM). Le déplacement avait pour objectif d'assister à la réunion de présentation de la mise à jour de l'arrêté sur la réglementation de la pêche à pied de loisir dans la Manche. Il a été question de plusieurs modifications de l'arrêté en concertation avec les différentes associations de pêcheurs du département. Suite à une consultation publique l'arrêté devrait entrer en vigueur début juillet 2026. Les principaux changements vous seront transmis, sous forme d'une synthèse claire.



Littorine obtuse
Littorina obtusata

Quelques espèces observées sur notre littoral



Gorgebleue à miroir
Luscinia svecica



Lièvre de Mer Moucheté
Aplysia punctata



Limacia digité
Limacia clavigera



Dahlia de mer
Urticina felina



Coquille Saint-Jacques
Pecten maximus



Balbuzard pêcheur
Pandion haliaetus

Crédit photos © : Nina BECDELIEVRE, Mévine BROSSET et Yann RENOUF